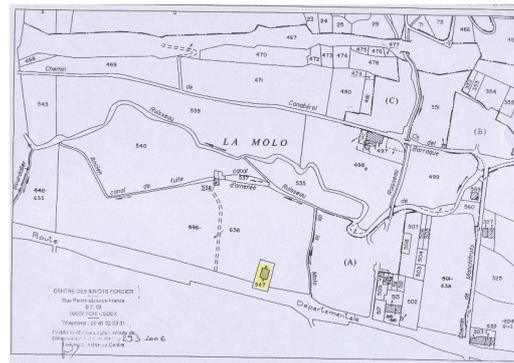
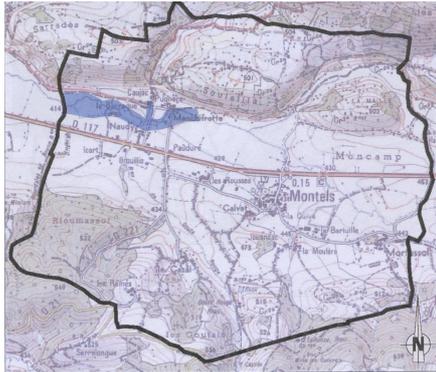


14. Parcelle cadastrée sous le nom « La Molo »
15. Parcelle cadastrée sous le nom « Le Prat del. Tour »
Le lieu-dit « Paudure »

14. Parcelle cadastrée sous le nom de « LA MOLO »



Cette parcelle appartenait à la famille EYCHENNE
En 2006 une partie (la maison d'enfance -« Le clos fleuri »)
a été vendue à Christian STEVENS et son épouse Patricia
AREND, tous deux, originaires de Bruxelles (Belgique)
venu s'établir à Montels
Le 23 septembre 2007 la petite Marie y voit le jour



Vaches de la race « gasconne » appartenant à Ernest BOINEAU, se délectant de l'herbe dans la partie inondable



LE MOULIN DE LA MOLO

Le projet de Christian STEVENS

Ce projet, s'il voit le jour, s'incorpore d'une manière cohérente dans un projet du PNR,

Je m'explique – au nord nous avons la promenade verte avec un point d'accès au niveau du tunnel de Caujac -La Barraque – Montels),



À quelques enjambées, nous aurions un site semi naturel avec une île aménagée sur les terres inondables ou l'on trouverait les restes du moulin

En empruntant la desserte nous arrivons à la D117 à hauteur du « tourne a gauche » pour se rendre à la ferme d'ICART

De la ferme d'ICART, on peut envisager –

1. De partir vers le village de Montels pour rejoindre les cheminées des anciennes mines (autre projet) par le chemin du même nom et de remettre notre patrimoine industriel en valeur, ensuite revenir sur la promenade verte à hauteur du pont des chèvres, et se diriger vers le Pouecht d'Unjat.
2. De se diriger vers la cascade d'Alzen ensuite vers l'Eco musée

Les diverses phases

- Achat par mes soins des 2 hectares de terre entourant ma propriété actuelle (parcelles 547 et 653) pour avoir un ensemble cohérent (voir plan cadastral) :
Parcelle 654 du ruisseau de la Molo jusqu'à la desserte menant au moulin
Parcelle 538 qui abrite le moulin
Parcelle 537 qui abrite le canal d'amenée
Parcelle 540 du moulin jusqu'à l'Aujole
- Surélévation avec des gravas de la desserte pour arrivé au niveau du moulin car actuellement il y a un creux
- Formation de l'île proprement dite
- Aménagement de l'île et du moulin
- Implantation d'une faune et d'une flore typique à la région

Le moulin en désuétude se situe entre l'aujole et la Molo



La Molo porte le nom de :

- *ruisseau de la Goutte Rouge*
De sa source à Alzen jusqu'à la voie communale n°2

- *ruisseau du Rivet*
De la voie communale n°2 à la D117

- *ruisseau de la Molo*
De la D117 jusqu'à l'aujole

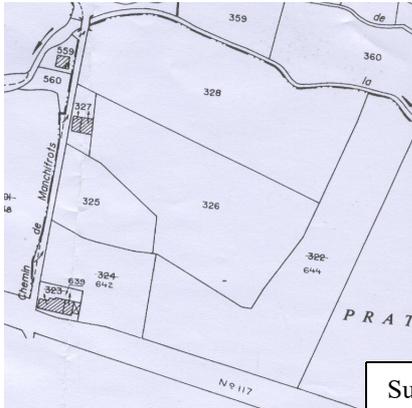
Le 13 novembre 2008, les vaches de Monsieur Ernest BOINEAU vont traverser pour la dernière fois la D117 pour brouter l'herbe de la Molo vu qu'Ernest arrête l'élevage bovin





En 2009 les terres sont vendues à Louis COUMES, qui sonne le glas des derniers vestiges du moulin

15. Parcelle cadastrée sous le nom de « PRAT DEL TOUR »



Sur la photo en noir et blanc, on distingue bien l'emplacement de l'ancienne tour

Grange appartenant à Pierrot



Lieux dit PAUDURE à hauteur de la D117



Maison appartenant à Alain RUMEAU
Locataire – GAMBILLON David jusqu'en 2010



Annexe :

Fouilles exécutées en juillet 2015 par
Denis MIROUSSE, Pacal AUDABRAN et Jean Paul
CALVET

